

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 06361

Numéro SIREN : 498 861 228

Nom ou dénomination : ETC DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 08/09/2022 sous le numéro de dépôt 37937

Certific sincère, le président

37937

Formulaire obligatoire, article 55 A
du code général des impôts.

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise :		ETC DEVELOPEMENT		1 2		
Adresse de l'entreprise :		26 RUE DU COLISEE 75008 PARIS		Durée de l'exercice précédent :		
Numéro SIRET *		4 9 8 8 6 1 2 2 8 0 0 0 2 7		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N clos le :		
				3 1 1 2 2 0 2 1		
		Brut		Amortissements, provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISE * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	140 215	AU	139 816	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	68 852 721	CV	68 852 721	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	1 000	BI	1 000	
TOTAL (II)		BJ	68 993 936	BK	139 816	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
	CREANCIERS	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
DIVERS	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	8 640	BY	8 640	
	Autres créances (3)	BZ		CA		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
Causes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	11 142 701	CE	11 142 701	
	Disponibilités	CF	86 971 038	CG	86 971 038	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	227	CI	227	
TOTAL (III)		CJ	98 122 607	CK	98 122 607	
TOTAL GÉNÉRAL (I + VI)	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	167 116 543	1A	139 816	
Renvois : (1) Dont droit au had :		CP		(3) Part à plus d'un an :		
Classe de réserve de prévoyance :		Stocks :		Créances :		
Immobilisations :						

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3032

Désignation de l'entreprise		ETC DEVELOPPEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 4 600 000...)	DA		4 600 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		460 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG		149 836 817	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(72 524)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL		154 824 293
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		12 077 955	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		12 800	
	Dettes fiscales et sociales	DY		61 678	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régil.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		12 152 433	
	Ecart de conversion passif *	(V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		166 976 726	
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		12 152 433		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		ETC DEVELOPPEMENT		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens * services *	FD	FE	FF	
			FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	1 800	
	Autres produits (I) (11)			FQ	316	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 116
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	35 753	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	5 351	
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	3 794
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE	871		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	45 769	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(43 652)	
opérations et opérations	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	13 896	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN	15 654	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	29 550	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	26 175	
	Total des charges financières (VI)				GU	26 175
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	3 375	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(40 277)	

Désignation de l'entreprise **ETC DEVELOPPEMENT** Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Comptabilisées à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	132 997	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	7 218	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				I.H		I.J		I.J		
	Avances et acomptes				LK		L.L		L.M		
	TOTAL III				LN	140 215	LO		LP		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U	68 852 721	8V		8W		
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	1 000	IU		IV		
TOTAL IV				LQ	68 853 721	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	68 993 936	ØH		ØJ			

CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation (égale * ou évaluation par mise en équivalence)		
						par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	132 997	MR	132 997	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	7 218	MU	7 218		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				IY		NG		NH	140 215	NI	140 215
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	68 852 721	ØZ	68 852 721
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	1 000	2G	1 000
TOTAL IV				I3		NJ		NK	68 853 721	2H	68 853 721	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	68 993 936	ØM	68 993 936	

Ne pas reporter le montant des courants

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ETC DEVELOPPEMENT Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise	ETC DEVELOPPEMENT	Néant <input type="checkbox"/>
-----------------------------	-------------------	--------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	130 042	QI	2 955	QJ		QK	132 997
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 981	QM	838	QN		QO	6 819
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	136 023	QV	3 794	QW		QX	139 816
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		UN	136 023	UP	3 794	UQ		UR	139 816

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RC	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RN	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages recup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	N4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NI							NO	
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général des dotations (NP + NQ + NR)	NW								
Total général des reprises (NS + NT + NU)			NY						
Total général des mouvements nets (NW - NY)						NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ETC DEVELOPPEMENT</u>				Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
	1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 23 [°] bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 48 de l'annexe III au CGI.

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 000	UV		UW	1 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	8 640		8 640					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtes ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	227		227					
	TOTAUX		VT	9 867	VU	8 867	VV	1 000			
RENVOLS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	12 800		12 800						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	31 747		31 747					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 440		1 440					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	28 491		28 491					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	12 077 955		12 077 955						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	12 152 433	VZ	12 152 433						
RENVOLS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise ETC DEVELOPPEMENT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N° clos le 31/12/2021			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE	3 077	8 076	
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG	4 999		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		RA	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)))				RB		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)				XX	500	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WJ	500	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *				XZ	
	Amendes et pénalités		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)									I7	31 747
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					18		
			- imposées au taux de 0 %					ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XR	774 401
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	161 438		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MR			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3	
							TOTAL I	WR	976 163	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									WS	72 524
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation))		2A					XA	
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)									ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									ZY	
Majoration d'amortissement *									XD	
Mesures d'incitation sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (prise d'intérêt en capital) (art. 39 decies A)	K9	Entreprises nouvelles (L2)		L2	Autres entreprises innovantes (art. 39 decies A)		L5		
	Zone franche urbaine 1F (art. 11 octies 1°)	0V	Société investissements immobiliers (art. 206 C)		K3	Zone de restructuration de la défense (11 octies 2°)		PA		
	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 11 bis decies)	PP	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 11 bis decies)		1F	Zone franche d'activité (art. 11 quater decies)		XC		
	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 11 bis decies)		Zone de réhabilitation rurale (art. 11 quater decies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 11 quater decies)		PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									XS	482 370
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YC		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YJ		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	NH	554 894	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	421 269			
				déficit (II moins I)				NI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								NI	284 925	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	136 344	XO		

Désignation de l'entreprise ETC DEVELOPPEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	284 925
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	284 925
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	(0)
Déficit de l'exercice (tableau 2058A. ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	(0)
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire de déclaration n° 2052
à compléter par les contribuables

Designation de l'entreprise : ETC DEVELOPPEMENT										N° 2052 <input type="checkbox"/>				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	<input type="checkbox"/> -- Réserves légales <input type="checkbox"/> -- Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(1 326 978)		Dividendes		ZD		(1 326 978)					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE							
					Report à nouveau		ZF							
	TOTAL I	OF	(1 326 978)			Report à nouveau		ZG		(0)				
										TOTAL II		ZH	(1 326 978)	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N				
ENGAGEMENTS	-- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7									YQ				
	-- Engagements de crédit-bail immobilier									YR				
	-- Effets portés à l'escompte et non échus									YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACQUIS ET CHARGES EXTERNES	-- Sous-traitance									YT				
	-- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8									YQ	596			
	-- Personnel extérieur à l'entreprise									YU				
	-- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors retrocessions)									YS	25 632			
	-- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV				
	-- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES									YI	9 526			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	35 753			
IMPÔTS ET TAXES	-- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW				
	-- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS									YZ	5 351			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									YN	5 351			
TVA	-- Montant de la TVA collectée									YY				
	-- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ				
DIVERS	-- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *									OB				
	-- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									OS				
	-- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK				
	-- Numéro de centre agréé * NP									-- Filiales et participations : (liste au 2052-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si vous cochez l'option ci-dessous	ZR	0
	-- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 1° de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG				
	-- Montant de l'investissement réel qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217-1 bis									RII				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'était jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	IL					
					Plus-values à 19%	JM		Impôts et taxes	IO					
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
					Plus-values à 19%	JP		Impôts et taxes	IP					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JII		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ							

* Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la présente déclaration.

Il est entendu que, en principe, les résultats de cet exercice sont ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non donné lieu l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042 (et dans la notice n° 2058-NOI pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ETC DEVELOPPEMENT Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexée)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)			(A)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)				(B)	(Ventilation par taux)		
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)						(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 F du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ETC DEVELOPPEMENT

Néant

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

③ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a, 656-0 bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a 3^{ème} du CGI) ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
1.	2.	3.	4.
Moins-values nettes	✓		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déclarer à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1.	2.	3.	4.	5.	6.
Moins-values nettes	✓				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déclarer à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à com du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ETC DEVELOPPEMENT Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: ETC DEVELOPPEMENT Néant *

Exercice ouvert le: 01012021 et clos le: 31122021 Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP
Dont apprentis	YF
Dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT
TOTAL 1	OX

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	29 866
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	29 866

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	ON	1 744
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	33 413
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	596
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	27 046
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	62 799

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	(32 933)
---	----	----------

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	(32 933)
--	----	----------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HY	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122021

N° SIRET

4 9 8 8 6 1 2 2 8 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ETC DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie)

26 RUE DU COLISEE

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

VARASTER

Prénom(s)

SEDRIC

Nom marital

% de détention

100,00

Nb de parts ou actions

1600000

Naissance :

Date

28/01/1960

N° Département

99

Commune

IRAN

Pays

Adresse :

N°

151

Voie

EAST 58TH STREET

Code Postal

10022

Commune

NEW YORK

Pays

ETATS UNIS

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

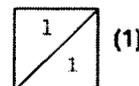
N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays



Néant

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31122021

N° SIRET

4 9 8 8 6 1 2 2 8 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ETC DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie)

26 RUE DU COLISEE

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique

SAS

Dénomination

TELEMACHUS HOLDING

N° SIREN (si société établie en France)

852856897

% de détention

36,90

Adresse :

N°

1

Voie

RUE DES ALOUETTES

Code Postal

95600

Commune

EAUBONNE

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau et haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 166 976 726,31 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -72 524,04 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Matériel de transport	05 ans
Matériel de bureau et informatique	02 à 03 ans
Mobilier	08 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres de participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, comprenant le cas échéant des compléments de prix, liés aux frais d'acquisition sur titres.

Les immobilisations financières sont soumises à un test annuel de dépréciation lorsqu'en raison d'évènements ou de circonstances particulières, la valeur d'utilité devient inférieure au coût d'acquisition des titres immobilisés. Une dépréciation est alors comptabilisée à concurrence de la différence entre la valeur comptable et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée en tenant compte des capitaux propres de la participation détenue à la date d'inventaire et des perspectives d'évolution de son activité.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Sur les titres de même nature, les gains et les pertes à l'inventaire, sont compensés et une provision pour risque est constituée si le net est une perte latente.

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N° 2018-01 du 20 Avril 2018.

- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE

La crise sanitaire liée au Covid - 19 et les mesures de confinement instaurées à compter du 17 mars 2020 ont conduit la société à adapter son fonctionnement afin de poursuivre, dans la mesure du possible, ses activités en utilisant les technologies de l'information et de la communication à sa disposition.

Les conséquences de cette situation sont à ce jour difficilement mesurable et dépendront essentiellement de l'ampleur et des répercussions macro-économiques de cette crise sanitaire. De là découlera la reprise plus ou moins rapide d'un niveau normal d'installation et de raccordement, permettant de récupérer le retard de chiffre d'affaires, certes limité, observé sur l'année.

La crise sanitaire liée au Covid-19 n'a pas remis en cause la continuité de l'exploitation de la société.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a d'importantes répercussions sur les marchés financiers et les prix de certaines matières premières, et va impacter l'ensemble de l'économie mondiale. ETC DEVELOPPEMENT et ses filiales ne sont pas présents dans les régions impactées par ce conflit. Les conséquences de cette crise sur les activités du groupe devraient en conséquence être limitées.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport	132 997		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	7 218		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	140 215		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	68 852 721		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	1 000		
TOTAL	68 853 721		
TOTAL GENERAL	68 993 936		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport			132 997	132 997
Matériel de bureau, informatique, mobilier			7 218	7 218
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			140 215	140 215
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			68 852 721	68 852 721
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			1 000	1 000
TOTAL			68 853 721	68 853 721
TOTAL GENERAL			68 993 936	68 993 936

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	130 042	2 955		132 997
Matériel de bureau, informatique, mobilier	5 981	838		6 819
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	136 023	3 794		139 816
TOTAL GENERAL	136 023	3 794		139 816

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport	2 955				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	838				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	3 794				
TOTAL GENERAL	3 794				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			1 000
Autres immobilisations financières	1 000		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	8 640	8 640	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	227	227	
TOTAL GENERAL	9 867	8 867	1 000
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 800	12 800		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	31 747	31 747		
- T.V.A	1 440	1 440		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	28 491	28 491		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	12 077 955	12 077 955		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	12 152 433	12 152 433		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Emprunts et dettes contractés auprès des associés	
---	--

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	4 600 000	1
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	4,600,000	1

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 666 HT
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	

ETC DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 4 600 000 €

Siège social : 26 rue du Colisée
75008 PARIS

RCS PARIS 498 861 228

RAPPORT
du
COMMISSAIRE AUX COMPTES
sur
LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

F.R.A.-GROUPE AAF
rcs nanterre B 479 568 073
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Versailles et du Centre
45 Bld Georges Clémenceau
92400 Courbevoie

ETC DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée
au capital de 4 600 000 €

Siège social : 26 rue du Colisée
75008 PARIS

RCS PARIS 498 861 228

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'associé unique de la société ETC DEVELOPPEMENT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 30 juin 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ETC DEVELOPPEMENT SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

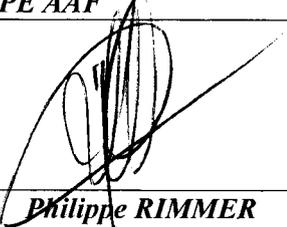
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevée que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le présent rapport est daté du jour de réception des documents définitifs.

Courbevoie, le 20 juin 2022

<i>Le Commissaire aux Comptes</i> <i>E.R.A.-GROUPE AAF</i>	
	
<i>Franck RUBINSZTEJN</i> <i>Associé</i>	<i>Philippe RIMMER</i> <i>Associé</i>

[Handwritten marks below the table]

E.T.C. DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 4.600.000 Euros

Siège social : 113, rue du 19 Janvier - 92380 GARCHES

RCS NANTERRE 498 861 228

* *

*

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DE GESTION

. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

CV

RAPPORT DE GESTION

Monsieur Cédric VARASTEH, Président et Associé unique de la société ETC DEVELOPPEMENT a, en vue de l'approbation du bilan et des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021, établit le présent rapport sur la situation de la société durant l'exercice écoulé.

Le Commissaire aux comptes a établi son rapport sur les comptes annuels de l'exercice écoulé.

Il est rappelé que les méthodes et prescriptions établies par la réglementation comptable en vigueur ont été appliquées en ce qui concerne les comptes annuels et les comptes consolidés.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 décembre 2021 sont présentés conformément à ces règles.

I. RAPPORT DE GESTION

A. Situation et activité de la société

Durant l'exercice 2021, il n'y a eu aucun changement dans l'activité et la situation de la société. Nous n'avons pas réalisé de progrès notable et n'avons rencontré aucune difficulté.

B. Analyse des résultats

L'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un chiffre d'affaires nul et une perte de 72.524 €, contre un chiffre d'affaires de 3.600 € et une perte de 1.326.978 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

1) Les produits

* D'exploitation

Nous n'avons pas réalisé de chiffre d'affaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, alors qu'il s'est élevé à 3.600 € lors de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

* Financiers

Nos produits financiers se sont élevés à 29.550 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, contre 4.279.954 € lors de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Ils correspondent à :

- des intérêts et produits assimilés	:	13.896 €
- des différences positives de change	:	15.654 €

* Exceptionnels

Nous n'avons pas réalisé de produits exceptionnels lors de l'exercice écoulé, alors qu'ils s'étaient élevés à 77.686 € lors de l'exercice précédent.

2) Les charges* D'exploitation

Le total des charges d'exploitation atteint un montant de 45.769 €, contre 327.302 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les principales charges se décomposent de la façon suivante :

- Autres achats et charges externes contre 285.380 € lors de l'exercice précédent.	35.753 €
- Impôts, taxes et versements assimilés contre 13.623 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.	5.351 €
- Dotations aux amortissements contre 27.502 € au titre de l'exercice précédent.	3.794 €

* Financières

Nos charges financières se sont élevées à 26.175 € au titre de l'exercice écoulé, contre 4.596.210 € lors de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Elles correspondent à des charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement.

* Exceptionnelles

Nos charges exceptionnelles se sont élevées à 500 € durant l'exercice écoulé, contre 766.956 € lors de l'exercice précédent.

Elles correspondent à une pénalité TVTS.

3) Le résultat courant avant impôts

D'un résultat d'exploitation déficitaire de 43.652 €, nous passons, compte tenu d'un résultat financier bénéficiaire de 3.375 €, à un résultat courant avant impôts déficitaire de 40.277 €.

4) Le résultat net

Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde, compte tenu d'un impôt sur les bénéfices de 31.747 € et d'un résultat exceptionnel déficitaire de 500 €, par une perte de 72.524 €, contre une perte de 1.326.978 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Avant de passer aux propositions de résolutions, examinons le détail des dettes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que la structure des immobilisations.

* Les immobilisations

Les immobilisations figurant au bilan au 31 décembre 2021 représentent une valeur de 68.993.936 € (valeur brute), comme au début de l'exercice.

Il n'y a en effet eu ni augmentation ni diminution durant l'exercice écoulé.

* La structure de l'endettement de la société

Les dettes de la société au 31 décembre 2021 s'élèvent à 12.152.433 €, contre 20.567.683 € au 31 décembre 2020.

Il s'agit de dettes à court terme.

Les différentes dettes se répartissent comme suit :

. Fournisseurs et comptes rattachés	:	12.800 €
. Impôts sur les bénéfices	:	31.747 €
. Autres impôts, taxes et assimilés	:	28.491 €
. Groupe et associés	:	12.077.955 €

C - PROPOSITIONS

1) Affectation des résultats

L'Associé unique, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par une perte de :

SOIXANTE DOUZE MILLE CINQ CENT VINGT QUATRE EUROS	72.524 €
--	----------

se propose de l'affecter en totalité au poste "Autres réserves", qui passerait ainsi d'un montant créditeur de :

CENT QUARANTE NEUF MILLIONS HUIT CENT TRENTE SIX MILLE HUIT CENT DIX SEPT EUROS	149.836.817 €
---	---------------

à un nouveau montant, toujours créditeur, de :

CENT QUARANTE NEUF MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE QUATRE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT TREIZE EUROS	149.764.293 €
---	---------------

Les capitaux propres, après affectation de ladite perte, se présenteraient comme suit :

. Capital social	:	4.600.000 €
. Réserve légale	:	460.000 €
. Autres réserves	:	149.764.293 €

SITUATION NETTE :	154.824.293 €
--------------------------	----------------------

2) Distribution de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du C.G.I., il est rappelé le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Distribution globale	Eligible à abatement fiscal de 40%	Non éligible à abatement
31/12/2018	/	/	/
31/12/2019	229.360.000 €	229.360.000 €	/
31/12/2020	/	/	/

3) Conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, les conventions intervenues directement ou par personne interposées entre l'Associé unique - Président et la société sont mentionnées au registre des décisions de l'Associé unique.

4) Dépenses non déductibles fiscalement – Article 39-4 du Code Général des Impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est signalé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts pour un montant de 3.077 €.

5) Rémunération du Président

Il est précisé que Monsieur Cédric VARASTEH n'a perçu aucune rémunération au titre de ses fonctions de Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

6) Délais de paiements des fournisseurs et clients

La société étant une holding sans activité opérationnelle, elle n'a pas de clients et le nombre de fournisseurs ou prestataires est anecdotique. Il n'est donc pas annexé au présent rapport de tableau sur les délais de paiement clients et fournisseurs visé par les dispositions des articles L 441-6-1 et D. 441-6 du Code de commerce.

C - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous n'avons pas mené d'activité dans ce domaine durant l'exercice écoulé.

D - PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous poursuivons le développement du groupe et évaluons les possibilités de nouveaux investissements à l'étranger.

E - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il n'en est intervenu aucun. La société a fait face à la crise sanitaire, mais aucun élément n'a pu être déterminé par la direction comme pouvant avoir de manière significative une incidence sur les comptes annuels et la poursuite de l'activité de la société

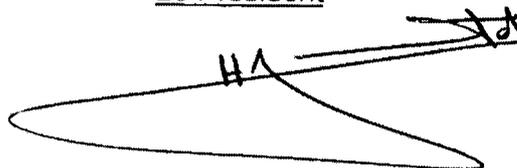
Il est rappelé qu'en application de l'article L 232-23 du Code de commerce, les Sociétés par Actions Simplifiées sont tenues de déposer au Greffe du Tribunal de Commerce, dans le mois qui suit leur approbation par l'Assemblée Générale ordinaire :

- les comptes annuels et les comptes consolidés,
- le rapport du Commissaire aux comptes,
- la proposition d'affectation des résultats soumise à la collectivité des Associés et la résolution d'affectation votée.

Nous allons maintenant donner quelques chiffres caractéristiques de l'évolution de notre société au cours des trois derniers exercices concernant :

- les frais généraux,
- les chiffres d'affaires et résultats,
- l'endettement à court, moyen et long terme.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line and a small mark at the end.

I. ETC DEVELOPPEMENT**A- FRAIS GENERAUX**

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
SALAIRES TRAITEMENTS	/	/	/
CHARGES SOCIALES	/	/	/
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	5.526 €	13.623 €	5.351 €
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	608.009 €	285.380 €	35.753 €
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	21.407 €	4.580.253 €	/
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	27.502 €	27.502 €	3.794 €
DOTATION AUX PROVISIONS	/	/	/
AUTRES CHARGES	19 €	797 €	871 €

B- CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTATS

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
CHIFFRE D'AFFAIRES	/	3.600 €	/
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 636.534 €	- 321.452 €	- 43.652 €
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	30.056.409 €	- 637.708 €	- 40.277 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	380.029.989 €	- 1.326.978 €	- 72.524 €

C- STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
COURT TERME	11.224.286 €	20.567.683	12.152.433
MOYEN TERME	/	/	/
LONG TERME	/	/	/

CV

NATURE DES INDICATIONS (en €)	31/12/2017*	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
I - Situation financière en fin d'exercice :					
a) Capital social	4.600.000	4.600.000	4.600.000	4.600.000	4.600.000
b) Nombre d'actions émises	4.600.000	4.600.000	4.600.000	4.600.000	4.600.000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	/	/	/	/	/
II - Résultat global des opérations effectives :					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	154.167	/	/	3.600	/
b) Bénéfices avant impôts, amortissements et provisions	36.910.781	80.193	391.105.905	-1.299.476	-36.983
c) Impôt sur les bénéfices	4.886.123	40.849	11.048.414	/	31.747
d) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	32.010.907	11.842	380.029.989	-1.326.978	-72.524
e) Montant des bénéfices distribués (1)	32.010.907	/	229.360.000	/	/
III - Résultat des opérations réduit à une seule action (2) :					
a) Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	6,96	0,009	82,62	-0,28	-0,01
b) Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	6,96	0,003	82,62	-0,29	-0,02
c) Dividende versé à chaque action (1)	6,96	/	49,86	/	/
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés (moyenne)	0	0	0	0	0
b) Montant de la masse salariale	15.000	/	/	/	/
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	- 113.643	/	/	/	/

(1) Pour l'exercice dont les comptes seront soumis à l'assemblée générale des associés, indiquer le montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le président.

(2) Si le nombre des actions a varié au cours de la période de référence, il y aura lieu d'adapter les résultats indiqués et de rappeler les opérations ayant modifié le montant du capital.

* Exercice d'une durée exceptionnelle de 6 mois

E.T.C. DEVELOPPEMENT

Société par Actions Simplifiée à Associé Unique au capital de 4.600.000 Euros

Siège social : 113, rue du 19 Janvier - 92380 GARCHES

RCS NANTERRE 498 861 228

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

PROCES-VERBAL

. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022
--

L'An Deux Mil Vingt-Deux,

Le Trente Juin,

à dix-huit heures,

Monsieur Cédric VARASTEH, Associé unique et Président de la société

“ ETC DEVELOPPEMENT ”

Société par Actions Simplifiée au capital de 4.600.000 €, divisé en 4.600.000 actions de 1 € chacune, dont le siège social est à GARCHES (92380) 113, rue du 19 Janvier, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le N° B 498 861 228,

1) A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la société, Monsieur Cédric VARASTEH, Associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et a établi le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice.

2) A pris les décisions suivantes portant sur :

- Lecture du rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Affectation des résultats,
- Quitus au Président et au Commissaire aux comptes,
- Approbation de la rémunération du Président,
- Dispositions de l'article 243 bis du C.G.I.,
- Dispositions de l'article 223 quater du C.G.I.,
- Questions diverses.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir examiné les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 et avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes de la société, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et donne quitus au Commissaire aux comptes.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde par une perte de :

SOIXANTE DOUZE MILLE CINQ CENT VINGT QUATRE EUROS	72.524 €
--	----------

décide de l'affecter en totalité au poste "Autres réserves", qui passe ainsi d'un montant créditeur de :

CENT QUARANTE NEUF MILLIONS HUIT CENT TRENTE SIX MILLE HUIT CENT DIX SEPT EUROS	149.836.817 €
---	---------------

à un nouveau montant, toujours créditeur, de :

CENT QUARANTE NEUF MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE QUATRE MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT TREIZE EUROS	149.764.293 €
---	---------------

TROISIEME DECISION

L'Associé unique rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, les conventions entre l'Associé unique - Président et la société ne font pas l'objet d'un rapport spécial mais sont mentionnées au registre des décisions de l'Associé unique.

QUATRIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé unique déclare que les sommes suivantes ont été distribuées au titre des trois exercices précédents :

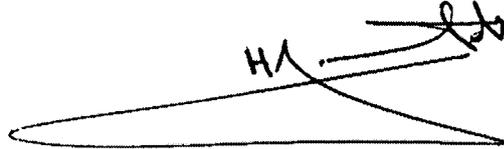
Exercice	Distribution globale	Eligible à abattement fiscal de 40%	Non éligible à abattement
31/12/2018	/	/	/
31/12/2019	229.360.000 €	229.360.000 €	/
31/12/2020	/	/	/

CINQUIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé unique approuve les dépenses ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts effectuées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, pour un montant de 3.077 €.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'Associé unique et reproduit sur le registre de ses décisions.

Cédric VARASTEH

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Cédric VARASTEH', written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large loop at the end.